



Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



Procès-verbal

Séance du mardi 28 mai 2024 à 20h00

Salle des Combles, Saint-Sulpice

Présences : M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – Mme Florence POJER – M. Bertrand DE RHAM – Mme Mirela VERSCHUEREN – M. Neal GAUVIN – Mme Jeanne LIEVENS – Mme Cécile MATHOU – M. Vincent JOST – Mme Stefania HOFMANN – Mme Janik ALTHAUS – M. Stéphane GABRIEL – M. Robin NICHELE –

Excusés : Mme Alexandra MONNOT – M. Amaury DAELE – M. Christophe DONY – Mme Ilaria PRETELLI –

Absents : M. Rabia AMOR – M. Dimitri TORREGROSSA

Invités : Mme Jennifer DAYER,

Procès-verbal : Danielle Menoud

1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. Liste de présence

Conformément à ci-dessus.

3. Adoption de l'ordre du jour

Modification proposée : ajout du point N° 4 : Présentation de Mme Jennifer DAYER, cheffe de projet au canton : (Cyber)harcèlement – intimidation entre élèves de la prévention à la prise en charge. Les autres points sont décalés.

Ainsi modifié, l'ordre du jour est adopté.

4. Présentation de Mme Jennifer DAYER, cheffe de projet au canton : (Cyber)harcèlement - intimidation entre élèves : de la prévention à la prise en charge

La présentation a été envoyée à tous les membres du Conseil d'Etablissement primaire et secondaire en date du 3 juin 2024. Et voir annexe -1-.

5. Adoption du procès-verbal du 6 février 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Démissions / nominations

La démission de Mme Yasmine BOOLAKEE BETTEX, du quart parents a été enregistrée. Une communication aux écoles de Chavannes sera mise dans les agendas pour une candidature dans le quart parents. L'élection peut être tacite si un seul membre se présente lors de la prochaine séance.

7. Choix des congés de l'année scolaire 2024 – 2025

Les dates des congés sont proposées à l'identique et n'amènent pas de discussion. Voici le résultat des votes : les dates choisies sont :

- le mercredi matin, veille de l'Ascension, soit le mercredi 28 mai 2025.
- le dernier vendredi après-midi avant les vacances d'été, soit le 27 juin 2025.

Une équipe du Service de la Cohésion sociale s'occupe à Chavannes-près-Renens de l'accueil libre des enfants (20 enfants de 7 à 11 ans avec leurs parents en 2024). Le parascolaire reste ouvert normalement.

8. Communication de la Direction

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, transmet le nombre de 1'520 élèves prévus pour la rentrée scolaire vu l'augmentation du nombre d'habitants. Ce qui implique d'ouvrir 6 classes supplémentaires (5 sur Chavannes et 1 classe sur Saint-Sulpice). Les locaux sont suffisants à Saint-Sulpice. Des déplacements seront prévus pour les grands élèves des nouveaux habitants de Saint-Sulpice à Chavannes. Ce sont des mesures qui ont déjà été prises par le passé.

A Chavannes, une demande de portacabines sur le territoire du collège de la Concorde a été faite auprès du Conseil communal, ainsi qu'un bâtiment modulaire à la Plaine et des tableaux interactifs à La Planta qui seront en principe mis en place pour la rentrée. Le bâtiment modulaire devrait être prêt pour la rentrée 2025.

Le réseau Wifi (datant de 2012) sera changé également. Tous les enseignants seront formés. Remerciements au Conseil communal de Chavannes pour avoir accordé ces crédits à la Municipalité. Merci à la réactivité du Municipal de Chavannes pour la demande des portacabines. Ceux-ci devraient abriter les cours d'appuis, le cours intensif de français et ne devraient pas accueillir des classes fixes.

Mme Florence POJER, Conseillère communale de Saint-Sulpice, demande s'il y a du recrutement de nouveaux enseignants. Cette année 20 nouveaux enseignants seront engagés (l'année passée environ 40 nouveaux). Il y a environ 10 congés maternité sur 200 enseignants pour l'année 2024-2025.

9. Communications des Municipalités

Mme Anne MERMINOD, Municipale, annonce l'agrandissement du service enfance jeunesse. Le réfectoire servira pour l'UAPE. Le réfectoire des tout-petits sera toujours au pavillon et le réfectoire pour les grands prendra place au Foyer des Pâquis. Cette configuration sera testée au mois de juin.

M. Jean CEPPI, Municipal de Chavannes-près-Renens annonce que le service de la Cohésion sociale a mis, conjointement avec l'association des parents d'élève, à disposition un questionnaire de satisfaction du réfectoire pour le collège de La Planta, comme demandé. Il sera communiqué aux parents à la rentrée prochaine via l'agenda des élèves et des QR codes. Mme Jeanne LIEVENS, quart organisations et animatrice socio-culturelle au service de la Cohésion sociale à Chavannes, se renseigne si le questionnaire a été validé en Municipalité. M. Vincent JOST, quart organisations, demande que les questionnaires soient transmis avant la fin de l'année scolaire ou plutôt plus tard. Mme Stefania HOFMANN, Directrice répond que ça doit aller très vite. M. Bertrand DE RHAM, Conseiller communal à Chavannes, demande si le questionnaire est destiné plutôt aux parents ou aussi aux enfants. Mme Jeanne LIEVENS fournira les réponses. Les travaux du bâtiment modulaire débuteront mi-août. Ils seront terminés au mois de juin 2025 et seront opérationnel pour la rentrée 2025.

10. Communication des groupes représentés (communes, parents, organisations, école)

Ecoles : M. Stéphane GABRIEL, enseignant, annonce un camp à Morgins où tout s'est bien déroulé. Il annonce la démission de M. Christophe DONY, enseignant, pour la fin de l'année.

Parents : la parole sera prise dans les divers.

Communes : M. Bertrand DE RHAM rappelle les trois préavis qui ont été approuvés lors des 2 dernières séances du Conseil communal à Chavannes. Il parle également d'une interpellation d'un Conseiller communal qui a été déposée sur l'Education numérique à Chavannes. Celle-ci a été répondue bien que quelques questions étaient de compétence cantonale. Il y a de l'intérêt pour l'éducation numérique au Conseil communal de Chavannes. Il est répondu que la commune est toujours en phase « commune-pilote » et le bilan n'est pas terminé. Un bilan avec présentation au Conseil communal sera présenté par Mme Stefania HOFMANN dans les deux Conseils de Chavannes et Saint-Sulpice.

Organisations : Mme Jeanne LIEVENS annonce que le Service de la Cohésion sociale co-organise avec l'Association des Parents d'Elèves de Chavannes le mercredi 9 octobre à Aula de la Plaine une présentation sur les écrans (deux spécialistes seront présents). Une communication sera mise dans les agendas. Mme Mirela VERSCHUEREN, du quart parents, demande que cette présentation soit également présentée dans pour les enfants. M. Vincent JOST demande que Saint-Sulpice soit intégré dans cette présentation. Cette présentation aura lieu à l'aula de la Plaine pour tous les primaires.

Mme Jeanne LIEVENS secteur jeunesse animations flyers distribués dans les collèges la première semaine scolaire 4 à 18 ans. Rappel qu'à Chavannes l'équipe des travailleurs sociaux de proximité sont toujours disponibles pour discuter, monter un projet avec les APE et pour les accompagnements à la sortie des classes. Ils proposent de faire une présentation auprès des enseignants du travail des TSP pour pouvoir créer des liens si le besoin s'en fait sentir.

APE : Mme Cécile MATHOU est satisfaite de la présentation qui a été faite ce jour (voir point 4 de ce procès-verbal) elle demande qu'une présentation soit prévue pour les parents pour mieux comprendre le rôle des parents. M. Vincent JOST informe qu'un cours samaritains a été organisé par l'APE. Il y a eu 20 participants dès 12 ans à Saint-Sulpice. Un atelier sur les animaux microscopiques a été organisé dans le cadre de Sciences-Sulpice. Et le pic-nic de fin d'année de l'APE invite tous les participants le vendredi 28 juin au parc du Russel.

M. Vincent JOST annonce sa démission pour la prochaine séance.

11. Fixation de la date du prochain Conseil

La prochaine séance aura lieu le mardi 19 novembre 2024 à 20H00 à Chavannes-près-Renens.

12. Divers et propositions individuelles

Une demande de M. Vincent JOST concernant la pétition déposée à Saint-Sulpice concernant la température dans les classes d'école. Pétition du 23 juin 2023 des parents qui n'a pas été répondue. De nouvelles pratiques vont être mise en place : Ventiler durant la nuit. Les stores sont automatiques. Une solution serait de les bloquer. Les enseignants verront avec M. DAGUE, concierge.

La cour d'en haut est très béton, elle pourrait être végétalisée, la cour du bas, par contre, doit rester atteignable pour les pompiers. Des excuses orales sont présentées pour la non-réponse à la pétition. Le courriel de la responsable de la lettre sera transmise par M. Vincent JOST à Mme Anne MERMINOD et transmise au service concerné afin qu'une réponse puisse être donnée. M. Stéphane GABRIEL donne l'idée d'un système intérieur. M. Bertrand DE RHAM demande que le nouveau bâtiment modulaire soit équipé de stores manuels.

M. Vincent JOST demande s'il est possible d'utiliser la salle de gym entre 15h15 et 16h30 car il y a des associations qui souhaitent les utiliser. Il lui est répondu que ce n'est pas possible parce que c'est utilisé par les cours de gym scolaires en priorité. Explication est donnée quant aux délais de communication des grilles horaires de l'utilisation des salles. L'école est prioritaire. L'ouverture des activités extra-scolaires est prévue pour le 1^{er} septembre. Les planificateurs font au mieux pour pouvoir donner trois heures de gym à chaque classe. Il manque peut-être une salle de gym pour la commune de Saint-Sulpice. La problématique est identique à Chavannes.

Un divers agréable : Mme Mirela VERSCHUEREN annonce deux médailles d'argent des cadets et des juniors lors du 11^{ème} championnat pour les jeunes scientifiques à l'EPFL. Elle parle des Swiss Clever centers qui réunit tous les derniers samedis du mois à Saint-Sulpice les enfants selon leur niveau selon la méthode « Mais c'est logique ». Elle écrit un article pour le prochain journal du « Serpeliou » et tient un flyer à disposition.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h30.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire

primaire et secondaire

de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :

Secrétariat :



Jean CEPPI



Danielle Menoud